



Crédit Agricole du Morbihan

Activités et résultats au 30 septembre 2019

(Communiqué diffusé le 25 octobre 2019 après bourse)

Vannes, le 25 octobre 2019

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 25 octobre 2019 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 septembre 2019.

Une belle dynamique commerciale

Sur un an, la collecte globale progresse de 5,7 % avec 12,3 Milliards d'euros d'encours sur une base de référence légèrement modifiée. Les dépôts à vue et l'épargne bancaire progressent et contribuent au financement des projets du territoire.

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 6,6 % à près de 8,3 Milliards d'euros. La production des nouveaux financements au 30 septembre 2019 s'élève à 1 294 M€ en progression de 20,6 % sur une année.

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser de près de 5 % sur un an.

Des résultats dans le plan de marche

Le produit net bancaire social s'établit à 170,2 M€ en hausse de 2,96 % par rapport à l'exercice précédent. Retraité de la dotation aux provisions épargne logement, élément non récurrent, le PNB est en hausse de 4,8 %. Le dynamisme commercial permet de faire progresser les encours intermédiés, ce qui compense, en partie, la baisse du rendement des crédits impacté par les niveaux de taux extrêmement bas. Le montant des commissions baisse de 0,9 % sous l'effet de la limitation des frais de dysfonctionnement de comptes pour les particuliers et du gel des tarifs pour 2019, partiellement compensés par la hausse de la contribution des activités d'assurances. Enfin l'augmentation des dividendes perçus sur les participations impacte favorablement la contribution des placements de fonds propres.

L'augmentation des charges d'exploitation de 2,4 %, par rapport à l'année précédente à 102,6 M€ tient compte de la hausse, notamment, des charges informatiques qui accompagnent notre transformation. Ces charges sont en ligne avec le budget. Le Résultat Brut d'Exploitation, à 67,6 M€, est en hausse de 3,9 %.

Le taux de créances douteuses et litigieuses se maintient à un niveau très bas, à 2,47% contre 2,60 % au 31 décembre 2018. Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) à 16,5 M€ ressortent en baisse par rapport au 30 septembre 2018 (18,6 M€) traduisant le renforcement de la qualité des créances de la caisse régionale. Après un impôt sur les sociétés de 14,7 M€, le Résultat Net Social est quasi-stable à 35 M€ (-0,7 %). Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 56,4 M€ au 30 septembre 2019 contre 52,5 M€ au 30 septembre 2018.

Une structure financière solide

La structure financière de la Caisse Régionale continue à se renforcer avec plus de 1.583 M€ de capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 septembre 2019 (+ 5,6 % par rapport au 31/12/18). Le ratio de solvabilité (fonds propres globaux) est estimé à 21,11 % au 30 septembre 2019, favorisé par une mise à jour de certains paramètres de calcul du risque pondéré. Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 septembre 2019, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur la moyenne des 9 premiers mois de 2019, s'élève à 118 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 123,3 % au 30 septembre 2019.

Le total bilan consolidé au 30 septembre 2019 atteint 10,6 Milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 14,9 % et 85,1 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 28,6 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 62,4 % ; le solde correspond principalement à l'encours de BMTN émis par la Caisse Régionale.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 101,44 € au 30 septembre 2019, contre 85,99 € au 31 décembre 2018. L'Assemblée Générale du 21 mars 2019 a voté le versement d'un dividende de 2,18 € par titre (soit 2,79 % de rendement sur le cours moyen 2018). Il a été versé en juin 2019.

Les chiffres clés

En M€	Septembre 2018	Septembre 2019	Evolution sur un an
Collecte Globale	11 635	12 298	+ 5,7 %
Crédit ⁽¹⁾	7 784	8 298	+ 6,6 %
Produit Net Bancaire - Social	165,3	170,2	+ 3,0 %
Charges d'Exploitation - Social	-100,2	-102,6	+ 2,4 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	65,0	67,6	+ 3,9 %
Résultat Net - Social	35,3	35,0	- 0,7 %
Résultat Net - Consolidé	52,5	56,4	+ 7,4 %
Total Bilan - Consolidé	9 942,3	10 631,6	+ 6,9 %
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 502,5	1 583,5	+ 5,4 %

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées au cours du 4^{ème} trimestre 2015, du 1^{er} trimestre 2017, du 2^{ème} trimestre 2018 et du 2^{ème} trimestre 2019.

Les perspectives

Les orientations prises dans le cadre de notre plan à moyen terme à horizon 2020 sont respectées et apportent la preuve de la pertinence de notre démarche de déploiement du modèle 100 % humain et 100 % digital.

Grâce à un bon niveau d'activité sur les 9 premiers mois de l'année, la structure financière de la Caisse Régionale s'est encore renforcée.

L'année 2019 s'inscrit donc pleinement dans notre ambition affichée de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire.

**Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur www.ca-morbihan.fr,
Rubrique « Informations réglementaires et financières ».**

**Contact « Relations Investisseurs » :
M. Georges Du Mesnil Du Buisson Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr - 02 97 01 77 77**